



Doc. 13890

30 septembre 2015

Protéger les femmes réfugiées de la violence fondée sur le genre

Proposition de résolution

déposée par Mme Gisela WURM et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les femmes font face à des discriminations et des difficultés particulières avant, pendant et après leur voyage. Le viol est largement utilisé comme arme de guerre par Daech. Les femmes et les filles sont enlevées et vendues comme esclaves sexuelles. La conscience de ce fléau croît aux niveaux local, avec la baisse de la stigmatisation entourant les survivantes, et international. Comme en témoignent les survivantes, des violences sexuelles et physiques se produisent régulièrement au cours du voyage, lors de la traversée de la Méditerranée ou sur terre.

Dans le pays de refuge, la situation vulnérable des demandeurs d'asile expose les filles et les femmes à des risques accrus de subir différentes formes d'abus, y compris la contrainte, l'extorsion par des personnes ayant autorité, les rapports sexuels pour survivre et la prostitution forcée. Le HCR, l'agence des Nations Unies pour les réfugiés, a constaté que les femmes et les filles réfugiées font partout face à des abus sexuels et physiques à des niveaux endémiques. Elles sont victimes de discrimination dans les systèmes juridiques, l'accès aux permis de travail, les centres de soins et les écoles.

L'Assemblée parlementaire devrait prendre en compte la situation vulnérable des femmes réfugiées et la discrimination généralisée à leur encontre. Elles devraient avoir accès à des procédures d'asile sensibles au genre et à des services de soutien, conformément à la Convention d'Istanbul. L'Assemblée devrait adopter des textes pertinents afin de fournir aux Etats membres des indications sur la manière de prévenir et de combattre la discrimination fondée sur le sexe parmi les demandeurs d'asile en Europe.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

WURM Gisela, Autriche, SOC
ANDERSON Donald, Royaume-Uni, SOC
ANDREOLI Paride, Saint-Marin, SOC
BAYDAR Metin Lütfü, Turquie, SOC
BAYKAL Deniz, Turquie, SOC
BİLGEHAN Gülsün, Turquie, SOC
BLONDIN Maryvonne, France, SOC
CHRISTOFFERSEN Lise, Norvège, SOC
CORLĂȚEAN Titus, Roumanie, SOC
DÍAZ TEJERA Arcadio, Espagne, SOC
DOKLE Namik, Albanie, SOC
DURRIEU Josette, France, SOC
FINCKH-KRÄMER Ute, Allemagne, SOC
FLEGO Gvozden Srećko, Croatie, SOC
FLOREA Daniel, Roumanie, SOC
FRÉCON Jean-Claude, France, SOC
GAFAROVA Sahiba, Azerbaïdjan, CE
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC
HEINRICH Gabriela, Allemagne, SOC
HETTO-GAASCH Françoise, Luxembourg, PPE/DC
HUOVINEN Susanna, Finlande, SOC
JANSSON Eva-Lena, Suède, SOC
JENSEN Mogens, Danemark, SOC
KOVÁCS Elvira, Serbie, PPE/DC
KUODYTĖ Dalia, Lituanie, ADLE
L'OVOCHKINA Yuliya, Ukraine, SOC
LE BORGN' Pierre-Yves, France, SOC
LE DÉAUT Jean-Yves, France, SOC
LESKAJ Valentina, Albanie, SOC
LYMPERAKI Antigoni, Grèce, SOC
MAHOUX Philippe, Belgique, SOC
MAIJ Marit, Pays-Bas, SOC
MARJANOVIĆ Vesna, Serbie, SOC
MIGNON Jean-Claude, France, PPE/DC
NEGUTA Andrei, République de Moldova, SOC
PÂSLARU Florin Costin, Roumanie, SOC
QUARTAPELLE PROCOPIO Lia, Italie, SOC
QUINTANILLA Carmen, Espagne, PPE/DC
ROUQUET René, France, SOC
SAMMUT Joseph, Malte, SOC
SANTERINI Milena, Italie, SOC
SCHÄFER Axel, Allemagne, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SCHIEDER Andreas, Autriche, SOC
SCHMIDT Frithjof, Allemagne, SOC
SCHNEIDER-SCHNEITER Elisabeth, Suisse, PPE/DC
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC
SHPENOV Dmytro, Ukraine, CE
STRIK Tineke, Pays-Bas, SOC
SUTTER Petra, De, Belgique, SOC
THIÉRY Damien, Belgique, ADLE
VASILI Petrit, Albanie, SOC
VERDUCCI Francesco, Italie, SOC
VRIES Klaas, de, Pays-Bas, SOC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste

VUČKOVIĆ Nataša, Serbie, SOC